

Séance ordinaire du Jeudi 25 Octobre 2018

Convocation : en date du 19/10/2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien - DEMONCHAUX David - PARIS Didier – FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle

Absente excusée : Mme CLIPET Catherine a donné procuration à Mme MELLIER Isabelle

Absents : Mr GRINCOURT Adrien – Mr MOREL Didier.

Le Jeudi 25 Octobre 2018 à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Réparation du tracteur :**

Mr Le Maire présente un devis d'Agrotech à Moyenneville pour la réparation du tracteur. Celui-ci s'élève à 1 508,22€ TTC. Il est adopté à l'unanimité.

➤ **Dissolution du SIAEP d'Aigneville :**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Aigneville a demandé aux communes membres de délibérer sur le projet de dissolution du SIAEP d'Aigneville. Après en avoir délibéré, les membres acceptent la dissolution au 31/12/2018, demande son adhésion au Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie au 01/01/2019 et demande la fusion des trois syndicats, à savoir le Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie, le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Aigneville et le Syndicat Intercommunal du Bois de la Motte.

➤ **Logement communal :**

Mr Le Maire présente les dossiers de candidature pour le logement. Après en avoir délibéré, les membres retiennent le dossier de Mme FEIST Emilie et Mme DOLIQUE Camille.

➤ **Questions diverses :**

→ Mr Le Maire présente deux devis pour la réalisation d'une clôture au logement situé « Place du Hamel ». Le premier devis concerne les ETS TRANCART pour un montant de 2 476,50€ TTC. Le second devis a été fait par SAS FARCY JPB et s'élève à 1910,34€ TTC. Il est retenu à l'unanimité. Les membres choisissent la couleur verte pour le grillage.

→ Mr Le Maire présente un devis des ETS TRANCART pour la fourniture et la pose d'une haie de charmilles rue de la Chasse. Celui-ci s'élève à 1 635,30€ TTC. Les membres sont d'accord mais demande une haie de hêtres et non pas de charmilles.

→ Electric Top Services a effectué deux devis. Le premier concerne la remise en fonctionnement du plafond chauffant de l'école pour un montant de 1 067,40€ TTC. Le second concerne la pose et l'alimentation du défibrillateur et s'élève à 604,80€ TTC. Ils sont acceptés à l'unanimité.

→ Mr Le Maire signale qu'une formation pour l'utilisation du défibrillateur est prévue le lundi 26 novembre de 16h00 à 18h00. Un mot va être distribué dans les boîtes aux lettres.

→ Mr Brabant a demandé à la commune de racheter une cinquantaine de tuiles de l'ancien bâtiment se situant derrière le logement communal. Les membres du conseil décident de lui donner les tuiles en échange d'un don au CCAS.

→ Suite aux inondations, l'Association des Maires et le Conseil Départemental de l'Aude lancent un appel aux dons national afin d'aider les communes sinistrées. Après en avoir délibéré, les membres décident de verser la somme de 100€ au département de l'Aude.

→ L'Association de Prévention Routière a envoyé un courrier pour une demande de subvention. Les membres décident de ne pas y donner suite.

→ Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (SDIS 80) a demandé son affiliation au Centre de Gestion de la Somme. Les membres sont d'accord.

→ Mr Le Maire informe que la commission finances de la CCV a décidé de financer les travaux neufs de voirie à hauteur de 50%. Pour cela, les communes devront avoir une capacité de 50% d'autofinancement.

→ Mr Le Maire s'est renseigné auprès des ETS FLAHAUT pour le balayage des trottoirs. L'établissement propose la location d'une machine pour un coût de 90€ la journée. La commune devra également acheter une brosse adaptée au matériel pour un montant de 150€. Les membres souhaitent avoir une démonstration du produit un samedi matin.

→ Mr PARIS demande l'achat de panneaux électoraux. Des devis vont être demandés.

→ A la demande de Mme CLIPET, Mme MELLIER signale qu'elle ne pourra pas être présente pour la distribution des colis le 22 décembre prochain et tient à s'en excuser. Elle rappelle que les agents bénéficient tous les ans d'un colis. A la demande de certains agents, elle demande s'il est possible de mettre en place une carte cadeau aux agents, en leur laissant le choix entre le colis ou la carte cadeau. Les membres acceptent avec 8 voix pour. Mr PARIS vote contre et souhaite rester au traditionnel colis pour le personnel.

→ Mme MELLIER informe que le RPI Acheux-Toeufles accueille 75 élèves dont 48 enfants sur Acheux et 27 enfants sur Toeufles. Elle demande l'achat de détecteurs de fumée pour l'école de Toeufles.

→ Mme FLICOT signale que le panneau de randonnée situé sur la Place est détérioré.

La séance est levée à 22H25.